

# Familles en transformation

## Quand les modes de construction familiale se réinventent

*Jean-Paul Sanderson,  
Michel Oris (éditeurs)*



Paris, 2018  
ISBN 978-2-9521220-7-8

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris  
(éditeurs)

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris  
Éditorial

**Bilampoa Gnoumou-Thiombiano et Agnès Adjmagbo**  
Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest africain :  
des situations masculines et féminines

**Nicolas Belliot, Nicolas Rebière**  
Se pacser ou se marier pour acheter ?  
Accession à la propriété et statut matrimonial en France

**Nadine Lefaucueur**  
Modes de constitution et dynamiques  
des configurations familiales à la Martinique

**Joëlle Kabile**  
Conceptions de la famille et représentations de la paternité  
chez des hommes martiniquais

**Kamel Kateb, Guy Brunet**  
Les familles israélites d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle :  
de l'indigénat à l'assimilation

**Caroline Rusterholz**  
Entre tradition et émancipation,  
analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)

**Carole Beaugendre, Didier Breton, Stéphanie Condon**  
Faire couple aux Antilles : contre vents et marées ?

**Valérie Delaunay, Agnès Adjmagbo, Norbert Kpadonou, Bénédicte Gastineau, Emilien  
Kokou Vignikin, Bilampoa Gnoumou-Thiombiano, Soumaïla Ouedraogo**  
Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe.  
Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

---

**Arnaud Régnier-Loilier**

Trajectoires conjugales des personnes  
en relation amoureuse stable non cohabitante

**Florent Domergue**

Portrait de familles des immigrés et des descendants :  
des disparités selon les origines

**Franck Temporal, Carole Beaugendre, Claude-Valentin Marie**

Les familles transnationales des immigrés  
de Guyane : quelles réalités ?

**Mohamed Khachani**

La femme marocaine en migration : du regroupement familial  
à l'émigration autonome et individuelle

**Robin Cavagnoud**

Vulnérabilités environnementales et stratégies migratoires des familles  
dans les communautés rurales de la région de Puno (lac Titicaca, Pérou)

**Reto Schumacher, Aurélien Moreau**

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

---

# Les familles transnationales des immigrés de Guyane : quelles réalités ?

TEMPORAL Franck\*  
BEAUGENDRE Carole\*\*  
MARIE Claude-Valentin\*\*

## ■ Résumé

*Cette recherche analyse les situations de familles transnationales vécues par les populations immigrées de Guyane (principalement originaires du Surinam, Brésil et Haïti) à partir des données de l'enquête Ined-Insee, Migrations, Famille et Vieillesse (MFV), menée en 2009-2010 auprès d'un échantillon de 16 000 personnes dans les départements d'outre-mer (Dom) dont 4 100 en Guyane. Le premier objectif est de quantifier et décrire les familles transnationales. Pour cela nous présentons la taille, la composition et les lieux de vie du réseau familial des immigrés de Guyane et constatons que ceux-ci varient sensiblement selon le sexe, l'âge et l'origine des immigrés. Les immigrés originaires du Surinam ont notamment un réseau familial plus étendu en raison d'une descendance nombreuse mais ils connaissent moins une situation de famille transnationale ou de famille à distance que les originaires d'Haïti et du Brésil. Un autre objectif est de mieux comprendre les pratiques transnationales des immigrés (fréquence des contacts avec la famille au pays d'origine, suivi de l'information locale via les médias ou internet et transferts financiers). Les liens avec le pays d'origine sont globalement forts pour les immigrés de Guyane, seuls les migrants du Surinam se distinguent par des contacts plus ténus. Le fait d'envoyer de l'argent au pays varie très sensiblement selon l'origine des immigrés, les originaires d'Haïti et du Brésil ont une probabilité d'envoyer des transferts beaucoup plus forte que ceux du Surinam. Le sexe et la durée d'installation des immigrés ont également des effets sensibles sur les transferts.*

**Mots-clés :** migrations, immigration, transnationalisme, familles transnationales, transferts financiers, Outre-mer, Guyane, réseau familial, famille à distance, conditions de migration

## Introduction

Dans un contexte marqué par l'intensification des migrations internationales, la question se pose de leurs répercussions sur les dynamiques et configurations familiales. Ces mouvements migratoires ont favorisé l'émergence du modèle de « famille transnationale », caractérisé par la dispersion de ses membres à

\* Ceped, Paris Descartes-IRD

\*\* Ined

travers les frontières et par le maintien actif de contacts entre eux (Le Gall, 2005). La Guyane, département d'outre-mer qui détient, avec Mayotte, l'une des plus fortes proportions d'immigrés de l'ensemble du territoire national<sup>1</sup>, offre un exemple éclairant de la diversité des stratégies migratoires et de leur impact sur les dynamiques familiales. Alors que l'immigration guyanaise s'est féminisée progressivement (51 % de femmes parmi les immigrants en 2012 contre 46 % en 1990), des différences subsistent dans les parcours et les installations des migrants, témoignant de stratégies migratoires différentes selon l'origine et probablement d'impacts variables sur la vie des familles.

Cette recherche vise à analyser les situations de familles transnationales vécues par les immigrés en Guyane : Qui sont les membres de la famille restés dans le pays d'origine ? Avec qui sont arrivés ces migrants ? Ont-ils été rejoints par des membres de leur famille après leur installation en Guyane ? Quels contacts ces immigrés entretiennent-ils avec ceux restés au pays (visites, téléphone, lettre mais aussi transferts financiers) et quels liens gardent-ils avec leur pays d'origine (lecture de journaux, financement de projets) ? Nous nous interrogeons également sur les facteurs (pays d'origine, sexe, âge, période d'installation) favorisant ou non le fait de « vivre une famille transnationale » et/ou d'envoyer de l'argent à un ou plusieurs membres de la famille resté(s) au pays.

Les choix de migrer seul ou en couple, avec ou sans enfant, relèvent de stratégies migratoires spécifiques qui influent sur les configurations familiales de ces migrants. L'ambition de cette recherche est de mieux comprendre les relations croisées entre parcours migratoires et parcours familiaux à partir d'une analyse des familles transnationales des populations immigrées de Guyane et de leurs dynamiques. Pourquoi des hommes, des femmes et des enfants « font et défont famille » et recomposent des liens de parenté (d'alliance, de filiation) entre plusieurs espaces (Razy & Baby-Collin, 2011) ? Qui sont les membres de la famille concernés et quelles sont les conséquences sociales de ces réalités familiales ?

Après une brève présentation du contexte spécifique de l'immigration en Guyane qui a largement contribué dans le passé à soutenir une croissance démographique élevée, nous décrivons dans un premier temps le réseau familial des immigrés en Guyane et, à partir du lieu de vie des membres de la famille, nous tenterons d'estimer le poids des familles transnationales selon leur composition. Dans un second temps, nous chercherons à comprendre comment les conditions de l'installation en Guyane peuvent expliquer, entre autres facteurs, que certains immigrés aient ou non des membres de leur famille dans leur pays d'origine. Enfin, nous nous intéresserons dans une troisième partie à la nature et à la fréquence des contacts entretenus avec le pays d'origine (contacts par lettre/téléphone/internet, envois d'argent, investissement dans un projet) et à leurs déterminants principaux.

Pour cela, nous mobiliserons, pour l'essentiel, les données de l'enquête Ined-Insee « Migrations, Famille et Vieillesse (MFV) » menée en 2010 dans les quatre départements d'outre-mer « historiques<sup>2</sup> » auprès d'un échantillon de 16 000 personnes (dont 4 100 en Guyane). Ces données permettent d'analyser les parcours familiaux, migratoires et leurs interactions (encadré 1). Elles renseignent sur la situation des immigrés en Guyane mais aussi sur celle des membres de leur famille (enfants, conjoints, parents) ne résidant pas en Guyane au moment de l'enquête.

<sup>1</sup> 29 % en 2012, dont 85 % sont originaires du Surinam, du Brésil et d'Haïti

<sup>2</sup> C'est-à-dire la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion et la Guyane, départements depuis 1946. L'île de Mayotte est quant à elle devenue un département et une région d'outre-mer (DROM) en 2011. L'enquête Ined-Insee, MFV Mayotte, a été menée en 2015-2016, les données sont actuellement en cours de préparation, elles devraient être disponibles à compter du premier trimestre 2017.

### Encadré 1. L'enquête Migrations, Famille, Vieillesse (MFV)

Cette enquête a été réalisée en 2009-2010 sous la responsabilité scientifique de Claude-Valentin Marie (avec D. Breton, S. Condon et F. Temporal) de l'Ined, avec le concours de l'Insee. Elle a été conduite simultanément dans les quatre DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion) auprès de 16 000 personnes âgées de 18 à 79 ans vivant en ménage ordinaire, dont 4 100 en Guyane (Marie, 2011). L'ambition était de comprendre, pour la première fois à travers une enquête de grande ampleur, les dynamiques et les formes, les valeurs et les contraintes aux manières de « faire famille » dans l'outremer français. L'enquête interroge les natifs des DOM et les immigrants en provenance de l'étranger. Elle offre des informations sur les conjoints, les ascendants et les descendants des personnes interrogées. Les parcours familiaux et migratoires sont décrits ainsi que les liens entretenus par les migrants avec leur pays d'origine.

## L'immigration en Guyane

Les données issues des recensements successifs de la population en Guyane permettent de mesurer l'évolution dans ce département de la part de la population immigrée (cette population étant définie de façon usuelle par les personnes nées à l'étranger, de nationalité étrangère).

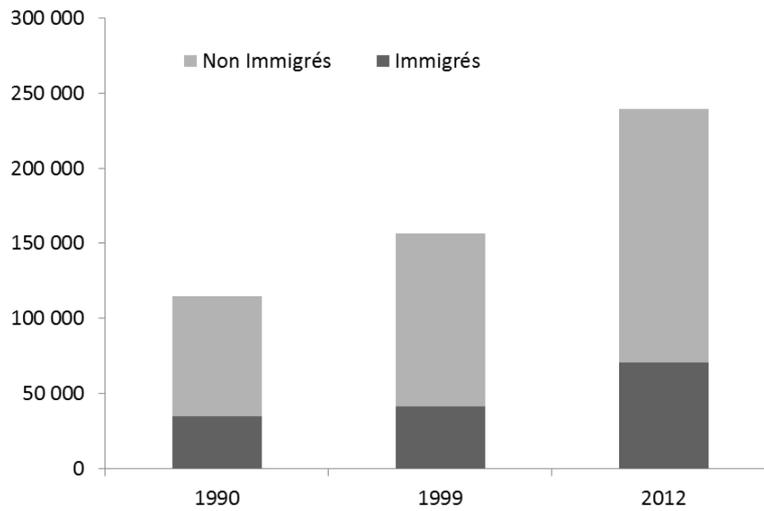
En 2012, la Guyane compte 70 837 immigrés sur son territoire pour une population totale de 239 650 habitants. Les immigrés représentent ainsi 29 % de la population de Guyane. Cette part est, de loin, plus élevée que la moyenne de métropole (8,8 %), devançant largement la part observée en Île de France (18 %), mais aussi à Mayotte (27 %), où elle est particulièrement élevée.

Après avoir très faiblement augmenté entre les recensements de 1990 et 1999, le nombre d'immigrés en Guyane a connu une forte croissance depuis les années 2000. Ils sont passés de 41 650 en 1990 à 70 840 en 2012 (figures 1 et 2), soit une croissance plus marquée (+ 70 %) que celle de la population non immigrée (+ 46 %). On compte une répartition relativement équilibrée entre hommes (48,6 %) et femmes (51,4 %) mais celle-ci varie selon l'origine des individus. Seuls 14 % des immigrés ont obtenu la nationalité française (figure 2). Ils sont plutôt jeunes, 23 % ont moins de 24 ans et 63 % sont en âge de travailler (25 à 54 ans).

Les immigrés de Guyane viennent principalement des pays environnants comme le Brésil et le Surinam mais aussi d'Haïti. Les données des recensements les plus récents indiquent que les personnes nées dans un de ces trois pays composent près de 85 % de la population immigrée de Guyane. Le panorama des populations immigrées de Guyane (Hurpeau, 2012 ; Piantoni, 2009) permet de synthétiser les grandes étapes de leur installation. Les Surinamais constituent le groupe majoritaire (environ un tiers des immigrés). Ces migrants sont pour la plupart des anciens esclaves « marrons » qui ont fui les persécutions dans leur pays au moment de la guerre civile. Environ la moitié d'entre eux se sont installés dans les années 1980<sup>3</sup> et leur nombre ne cesse de croître ces dernières années malgré la fin du conflit et des troubles en 1992. Les originaires du

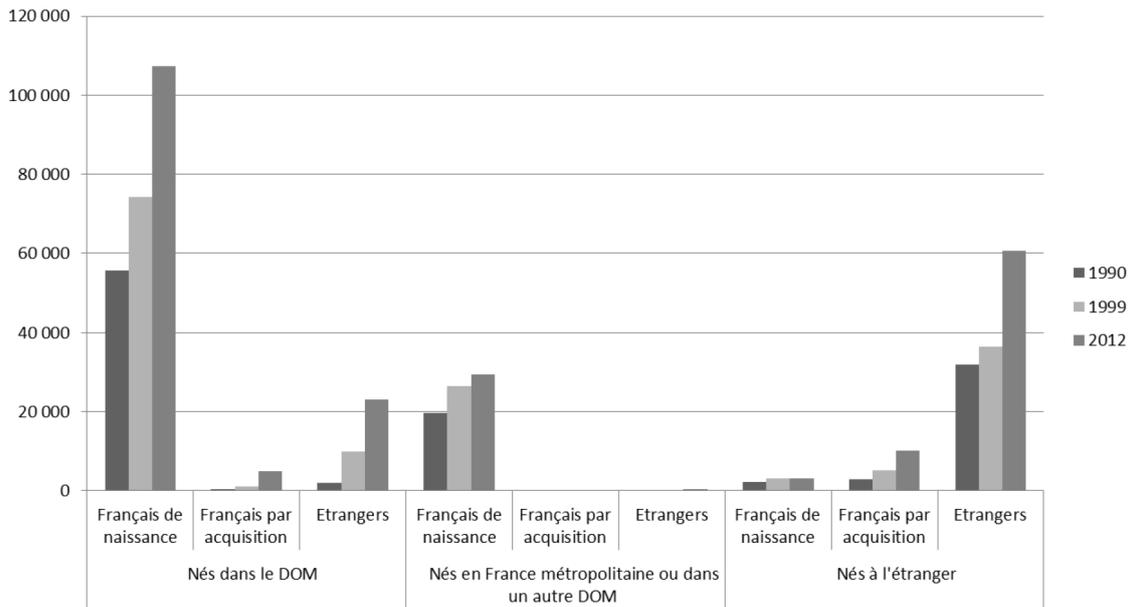
<sup>3</sup> Avec un pic d'installation très net en 1986 au plus fort de la guerre civile du Surinam.

Figure 1. Population de Guyane selon la situation quant à l'immigration en 1990, 1999 et 2012



Sources : INSEE, Recensements de la population 1990, 1999, 2012.

Figure 2. Population de Guyane selon le lieu de naissance et la nationalité en 1990, 1999 et 2012



Sources : INSEE, Recensements de la population 1990, 1999, 2012.

Brésil, autre pays voisin, sont quant à eux arrivés dès le milieu des années soixante pour certains, venant travailler sur les grands chantiers de développement en Guyane et notamment lors des travaux de la base spatiale de Kourou. Cette immigration relativement ancienne a connu une accélération récente pendant les années 1990 et 2000. Ils représentent environ 28 % des immigrés de Guyane, avec une proportion qui est aujourd'hui relativement équilibrée entre hommes et femmes. Enfin, les Haïtiens représentent un peu moins d'un quart des immigrés de Guyane. Leur immigration, débutée dans les années soixante-dix s'est fortement amplifiée lors des troubles politiques en Haïti dans les années quatre-vingt mais aussi à cause des difficultés qui ont suivi les séismes qui ont touché cette île. Les procédures de regroupement familial menées dans les années quatre-vingt-dix par l'Office des Migrations Internationales ont entraîné une forte

hausse de cette immigration, où les femmes sont peu à peu devenues majoritaires (58 % en 2009, contre 45 % en 1990). Les Haïtiens ont proportionnellement plus acquis la nationalité Française (environ 15 %) que les autres groupes (environ 8 %). Dans la suite de cette étude, nous mobiliserons les données de l'enquête MFV, nous intéressant uniquement aux trois principaux groupes d'immigrés de Guyane, à savoir les natifs d'Haïti, du Surinam et du Brésil (Tableau 1).

**Tableau 1.** Répartition des immigrés selon leur pays de naissance

Effectifs non pondérés (%)	Hommes	Femmes
Haïti	199 (37 %)	353 (37 %)
Surinam	143 (30 %)	187 (25 %)
Brésil	81 (14%)	183 (20%)
Autres	118 (20 %)	200 (18 %)
Total	541 (100 %)	923 (100 %)

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : immigrés (nés à l'étranger de nationalité étrangère)

## Quantifier les familles transnationales

Intéressons-nous tout d'abord à la taille et à la composition du réseau familial des immigrés de Guyane. Par « membres de la famille » ou « réseau familial », nous entendons ici le conjoint, les enfants et les parents, pour lesquels l'enquête MFV permet de connaître le lieu de vie : dans le ménage, ailleurs en Guyane, dans le pays d'origine, ou ailleurs (c'est-à-dire en métropole, dans autre DOM ou dans un autre pays que celui d'origine).

### La taille du réseau familial

Très peu de personnes ne déclarent aucun lien familial, seulement 2,5 % sont dans ce cas. La majorité des immigrés, quels que soient leur âge, sexe ou origine, déclarent donc un lien de famille : un conjoint, un ou plusieurs enfants, un ou des parents. Dans la suite des analyses, afin de nous intéresser aux populations immigrées susceptibles de connaître une situation de famille transnationale, nous excluons les personnes sans lien familial identifié de la population d'étude.

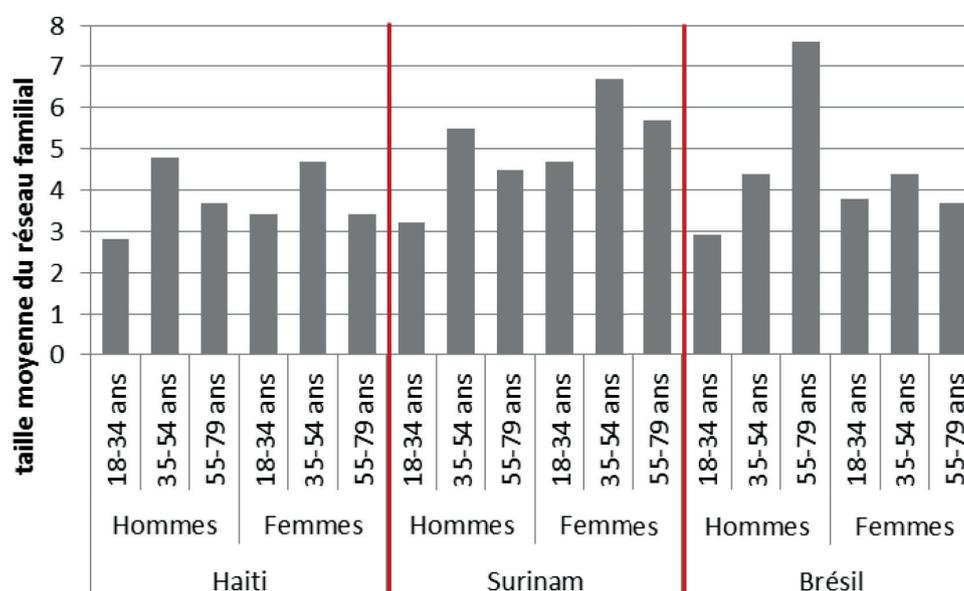
La figure 3 représente la taille moyenne du réseau familial des immigrés classés selon leur sexe, leur origine et leur groupe d'âge. Le nombre moyen de personnes dans le réseau familial est maximum chez les individus âgés de 35 à 54 ans<sup>4</sup>, groupe d'âge intermédiaire où l'on est le plus susceptible d'avoir à la fois des enfants et des parents toujours en vie. La présence d'enfant est moins systématique pour les individus âgés de 18 à 34 ans, alors que chez les 55-79 ans, les parents ont pu décéder.

Le réseau familial des jeunes femmes est généralement un peu plus étendu que celui des jeunes hommes. Cela se vérifie notamment chez les 18-34 ans, dans tous les groupes. Le calendrier de la fécondité plus

<sup>4</sup> Il est très délicat d'interpréter le pic chez les hommes immigrés du Brésil âgés de 55 à 79 ans en raison de la faiblesse des effectifs de l'enquête, moins de 15 individus dans ce groupe d'âge.

précoce chez les femmes (Temporal & Valat, 2014) peut expliquer cette différence. Chez les individus âgés de 35 à 54 ans, des différences subsistent selon le sexe pour les originaires du Surinam, mais pas dans les autres groupes où la taille moyenne du réseau familial est identique. Enfin, des différences existent selon l'origine des individus. Les originaires du Surinam ont un réseau familial de plus grande taille que les originaires d'Haïti et du Brésil. Par exemple, si l'on considère le groupe des femmes âgées de 35 à 54 ans, les originaires du Surinam déclarent en moyenne 6,7 membres de la famille contre moins de 5 chez les femmes immigrées du Brésil ou d'Haïti. Chez les hommes de ce groupe d'âges, des différences existent mais elles sont plus faibles. La taille moyenne du réseau familial atteint 5,5 chez les immigrés du Surinam contre 4,8 pour ceux d'Haïti et 4,5 pour les originaires du Brésil. Le réseau de ces deux derniers groupes est donc moins étendu et les différences réduites.

Figure 3. Taille moyenne du réseau familial



Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

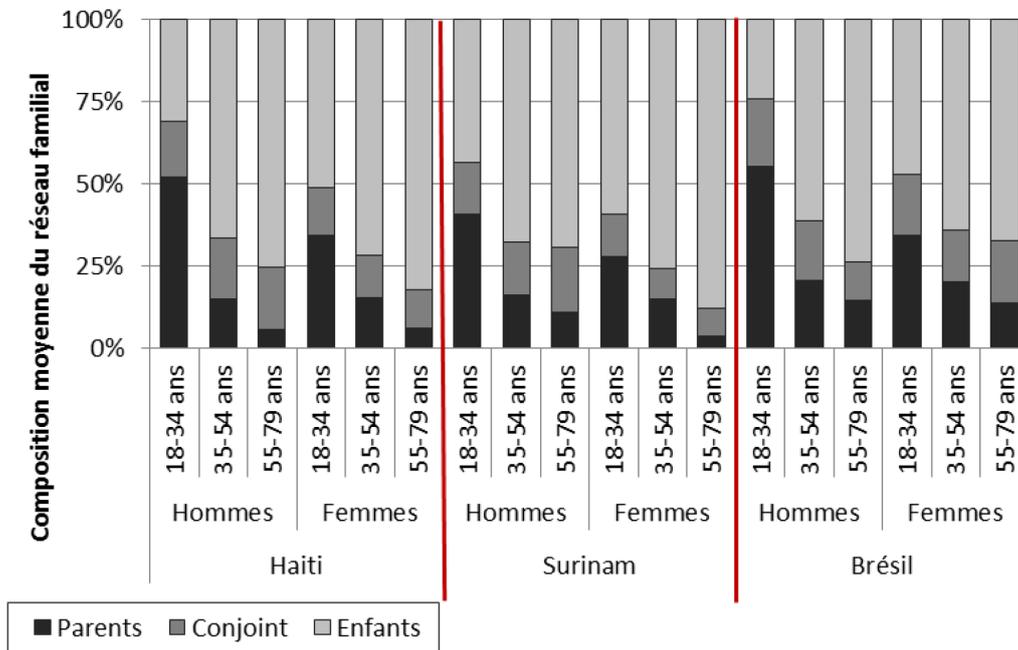
Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil et ayant au moins un membre identifié (conjoint, parent ou enfant) en vie et dont le lieu de vie est connu. (N = 1 117)

## La composition du réseau familial

L'analyse de la composition du réseau familial par sexe et âge (figure 4) révèle en premier lieu un effet d'âge. La part des parents dans la composition du réseau est ainsi maximale chez les plus jeunes et décroît avec l'âge, en raison du décès des parents, et cela quel que soit le sexe, tandis qu'augmente, avec l'avancée en âge, la part occupée par les enfants.

La part occupée par le conjoint, elle, reste relativement constante selon le groupe d'âge. Elle varie en revanche selon un effet du sexe de l'individu : les hommes immigrés, quelle que soit leur origine, sont toujours plus souvent en couple que les femmes. Ils déclarent en moyenne 0,8 à 0,9 conjointe contre 0,6 à 0,7 conjoint pour les femmes selon l'origine (figure 5). De même, l'effet de la fécondité, généralement plus précoce chez les femmes, explique la part plus importante des enfants chez ces dernières, notamment entre 18 et 34 ans. Après cet âge, les différences entre hommes et femmes s'atténuent.

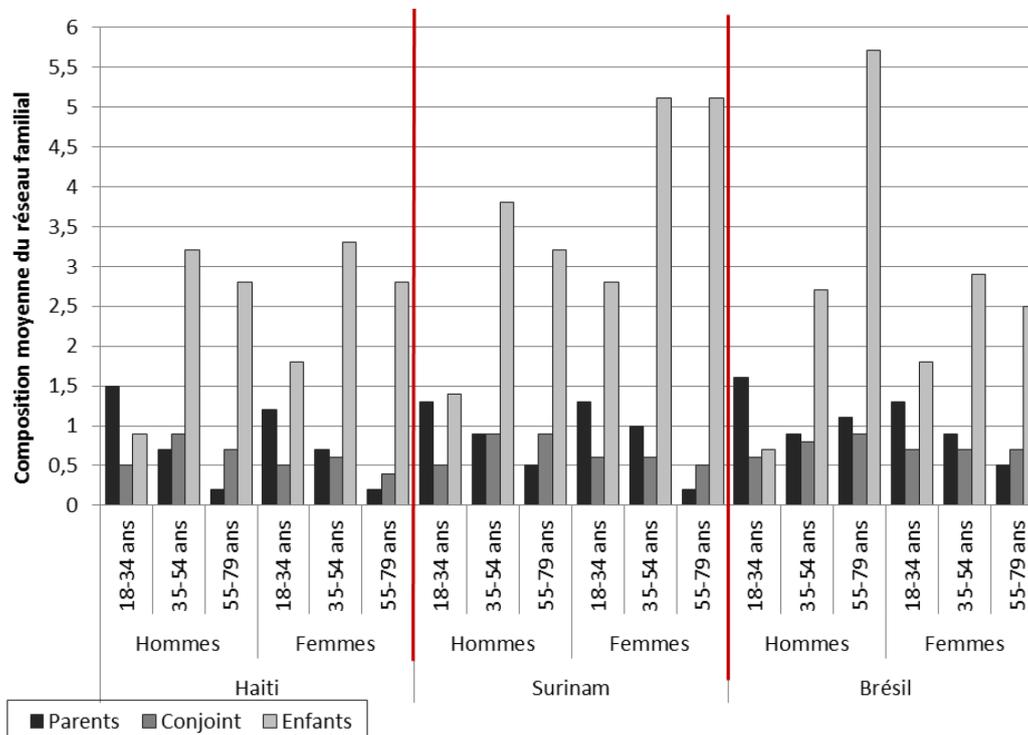
**Figure 4.** Composition du réseau familial (en %)



Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil et ayant au moins un membre identifié (conjoint, parent ou enfant) en vie et dont le lieu de vie est connu. (N = 1 117)

**Figure 5.** Composition du réseau familial. Nombres moyens de membres de la famille déclarés



Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil et ayant au moins un membre identifié (conjoint, parent ou enfant) en vie et dont le lieu de vie est connu. (N = 1 117)

Enfin, le réseau familial plus étendu des originaires du Surinam par rapport aux autres groupes s'explique principalement par la taille plus élevée de leur descendance. En effet, si les différences du nombre de conjoint et de parent(s) déclaré(s) sont assez réduites entre les différents groupes (figure 5), le nombre moyen d'enfants au sein du réseau familial varie fortement. Ainsi, les femmes du Surinam âgées de 35 à 54 ans ont 5,1 enfants en moyenne contre 3,3 pour celles d'Haïti et 2,9 pour les originaires du Brésil. À ces âges, les hommes ont moins d'enfants avec respectivement 3,8, 3,2 et 2,7 enfants en moyenne. Les différences sont donc plus réduites.

Ce nombre plus important d'enfants pour les femmes nées au Surinam s'explique par un calendrier de la fécondité plus précoce et une descendance plus nombreuse. Cela confirme les résultats d'une récente étude que nous avons menée en Guyane à partir de l'enquête MFV et des recensements de la population sur la fécondité différentielle des populations immigrées selon leur origine. Cette étude concluait en effet à une nette surfécondité des femmes du Surinam, à tous les âges, par rapport à celles d'Haïti et du Brésil qui présentaient des indices plus faibles (Temporal & Breton & Marie, 2016).

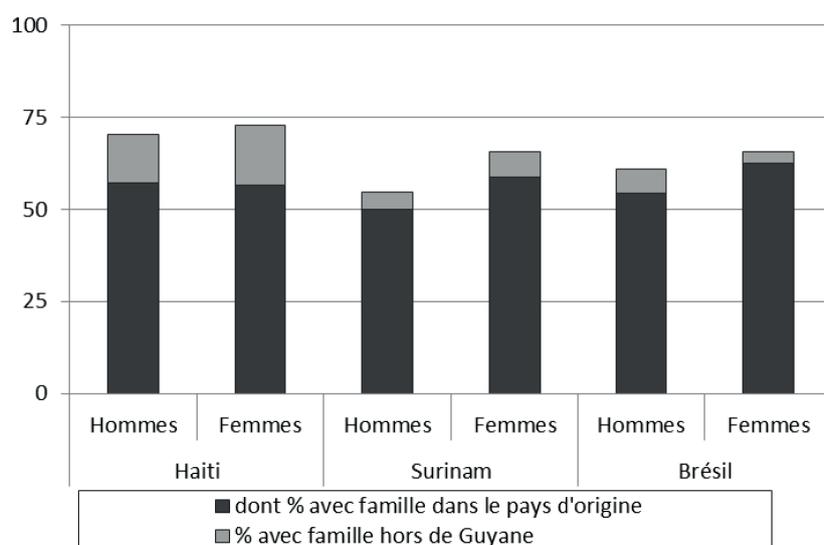
## Les lieux de vie des membres de la famille et les familles transnationales

Nous nous intéressons à présent à la part des immigrés qui ont un ou plusieurs membres de leur famille qui vivent hors de Guyane, parmi lesquels nous distinguons ceux dont au moins un membre de leur famille (parent(s), conjoint, enfant(s)) vit dans son pays d'origine.

Les figures qui suivent présentent ainsi deux indicateurs (par sexe, puis par sexe et âge, pour chacun des pays d'origine étudiés) :

- La part des immigrés ayant au moins un membre de la famille vivant hors de Guyane.
- Dont, la part de ceux ayant au moins un membre vivant dans leur pays d'origine.

**Figure 6.** Part des immigrés ayant au moins un membre hors de Guyane / au moins un membre dans le pays d'origine, selon le sexe et le pays d'origine



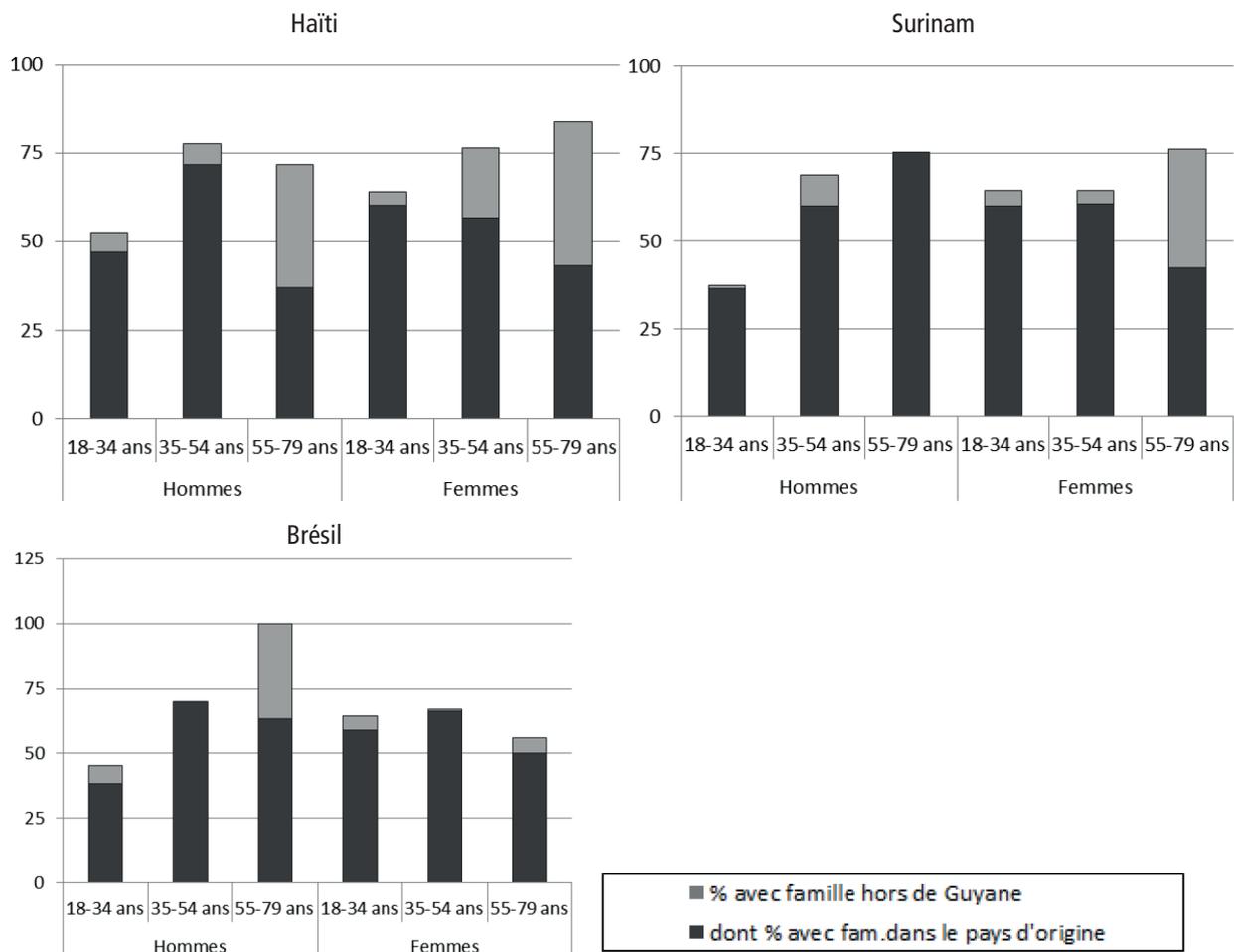
Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil et ayant au moins un membre identifié (conjoint, parent ou enfant) en vie et dont le lieu de vie est connu. (N = 1 117)

Avoir au moins un membre de sa famille résidant hors du département est très fréquent pour les populations immigrées de Guyane (figure 6). C'est le cas de près de trois quarts des Haïtiens, de deux tiers des femmes du Surinam (50 % pour les hommes) et d'un peu plus de la moitié des Brésiliens (hommes et femmes). Quelle que soit le groupe d'immigrés, les membres de leur famille résidant hors de Guyane sont très majoritairement installés dans le pays d'origine des immigrés, une faible part d'entre eux réside ailleurs (métropole, autre Dom, autre pays).

Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à avoir un membre de la famille résidant hors de Guyane (notamment les femmes originaires du Surinam et d'Haïti). Notons cependant que ces résultats cachent, notamment, des effets d'âge importants (figure 7). Malgré les précautions rendues nécessaires par les effectifs limités dans certains groupes d'âge, on observe globalement que les immigrés les plus âgés (55-79 ans) ont plus souvent des membres de la famille vivant hors de Guyane. Parmi eux, la part de ceux qui ne résident ni en Guyane ni dans leur pays d'origine est relativement élevée.

**Figure 7.** Part des immigrés ayant au moins un membre hors de Guyane et au moins un membre dans le pays d'origine, selon le sexe, l'âge et le pays d'origine



Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil et ayant au moins un membre identifié (conjoint, parent ou enfant) en vie et dont le lieu de vie est connu.

Pour essayer de mieux comprendre ces configurations, nous nous sommes intéressés aux lieux de vie des différents membres de la famille. D'abord en analysant la répartition des conjoints, des enfants et des parents selon leur lieu de vie (tableau 2), puis la répartition des immigrés eux-mêmes selon un indicateur de localisation de leurs enfants (tableau 3). Concernant les conjoints : lorsqu'il y a couple, les conjoints sont massivement cohabitants (de 88 à 95 %), 4 à 10 % des conjoints vivent ailleurs en Guyane mais très peu vivent dans le pays d'origine (moins de 2 %). Concernant les parents : lorsqu'ils sont en vie, une part importante d'entre eux (père et/ou mère) vit dans le pays d'origine des immigrés. Cette part varie de 44 à 64 % selon l'origine et le sexe. Enfin, concernant les enfants : une part relativement importante d'entre eux vit dans le pays d'origine (en particulier, chez les originaires d'Haïti et du Brésil). Cette part est plus importante pour les hommes que pour les femmes. On peut émettre l'hypothèse que les femmes migrent moins souvent que les hommes sans leur enfant, ou du moins, en laissant un enfant au pays. Il se peut aussi que certaines femmes migrent seules, puis, plus que les hommes, fassent venir leur enfant après leur installation en Guyane. De 12 à 25 % des femmes et des hommes originaires d'Haïti ont des enfants qui résident là-bas, contre respectivement 15 à 22 % des immigrés du Brésil et 8 % à 12 % pour ceux du Surinam. On peut noter aussi qu'une part non négligeable des enfants des immigrés Haïtiens vivent en métropole selon l'enquête, environ un sur dix.

Ces résultats posent de nombreuses questions et révèlent plusieurs effets entremêlés. Les enfants au pays d'origine sont-ils restés là-bas ou repartis après la migration de leurs parents ? L'âge, la nationalité, l'origine, le sexe, la période d'arrivée, le lieu de naissance de ces enfants et de leurs parents, sont autant de facteurs pouvant influencer ces configurations familiales. Les modèles de régression, présentés plus loin, tenteront de démêler ces différents effets.

Dans le tableau 3, nous avons construit un indicateur de localisation des enfants des immigrés de Guyane pour essayer de mieux appréhender la composition de leur famille. Une majorité des immigrés, et en particulier les femmes, ont tous leurs enfants en Guyane. C'est le cas de 73 % des femmes du Brésil, de 72 % des femmes du Surinam et de 59 % de celles d'Haïti. Chez les hommes, seulement la moitié des Haïtiens ont tous leurs enfants en Guyane, contre deux tiers des originaires du Surinam et 63 % des Brésiliens. Les Haïtiens ont donc plus souvent des enfants vivant hors de Guyane que les autres groupes de migrants. Il est par contre beaucoup plus rare de connaître la situation inverse : très peu de femmes ont tous leurs enfants dans le pays d'origine (3 à 5 %), situation qui concerne plus souvent les hommes, et en particulier les Haïtiens, pour lesquels un sur six sont dans cette situation (deux fois plus que les Surinamais et Brésiliens). Une partie relativement importante des immigrés ont à la fois des enfants en Guyane et des enfants au pays : c'est plus souvent le cas des hommes pour les originaires du Surinam et du Brésil, mais chez les femmes, cela concerne plus souvent les Brésiliennes que les autres<sup>5</sup> (1 femme sur 6). Enfin, le fait d'avoir des enfants vivant ailleurs qu'en Guyane et que dans le pays d'origine (surtout en métropole) concerne plus souvent les Haïtiens que les autres. Il pourrait s'agir d'enfants, qui, nés en Guyane de parents Haïtiens<sup>6</sup>, partent en France métropolitaine pour suivre un cycle d'études ou chercher un emploi, sur le même modèle que les jeunes natifs de Guyane ou des autres départements d'outre-mer (Temporal & Marie & Bernard, 2011).

<sup>5</sup> Les travaux de Dorothée Serges sur l'immigration des Brésiliens en Guyane indiquent des parcours migratoires différenciés selon le sexe et l'origine, avec notamment des stratégies matrimoniales de la part des brésiliennes dans l'objectif d'une ascension sociale (Temporal & Serges, 2014 ; Serges, 2011, 2009).

<sup>6</sup> Près de 60 % des jeunes nés en Guyane (15-25 ans) auraient une ascendance étrangère (père et/ou mère) (Temporal & Breton & Marie, 2016).

**Tableau 2.** Répartition des membres de la famille selon leur lieu de vie, par pays d'origine et sexe de l'enquêté

	%	Haïti		Surinam		Brésil	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Conjoint	Dans le ménage	93,1	91,8	93,2	88,2	92,2	95,1
	En Guyane	4,3	7,7	4,5	9,7	6,4	4,7
	Dans le pays d'origine	<b>2,2</b>		<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	
	Dans un autre DOM	0,4					
	En métropole		0,6				0,2
	Dans un autre pays			0,2			
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Enfants	Dans le ménage	51,2	67,7	72,7	73,4	49,4	69,1
	En Guyane	14,6	8,4	11,5	15,3	24,3	12,8
	Dans le pays d'origine	<b>24,5</b>	<b>11,8</b>	<b>11,9</b>	<b>7,8</b>	<b>21,7</b>	<b>15,4</b>
	Dans un autre DOM	0,2	0,4		0,5		0,3
	En métropole	7,8	10,7	2,1	2,7	4,6	2,4
	Dans un autre pays	1,6	0,9	1,7	0,3		0,1
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Parents	Dans le ménage	18,8	13,1	26,2	13,5	29,5	11,9
	En Guyane	19,0	23,4	26,2	29,3	24,2	21,0
	Dans le pays d'origine	<b>55,8</b>	<b>58,5</b>	<b>46,3</b>	<b>54,4</b>	<b>43,7</b>	<b>64,4</b>
	Dans un autre DOM	0,4	0,2				
	En métropole	3,5	2,7		0,2	2,7	2,7
	Dans un autre pays	2,5	2,1	1,3	2,6		
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble	Dans le ménage	53,0	59,6	64,8	62,9	50,8	59,1
	En Guyane	13,5	11,4	14,0	17,6	21,0	13,5
	Dans le pays d'origine	<b>26,2</b>	<b>19,9</b>	<b>18,6</b>	<b>16,6</b>	<b>25,0</b>	<b>25,1</b>
	Dans un autre DOM	0,3	0,3		0,3		0,2
	En métropole	5,5	7,7	1,3	1,9	3,2	2,1
	Dans un autre pays	1,5	1,0	1,4	0,7		0,1
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : Membres de la famille (conjoints, parents et enfants dont le lieu de vie est connu) des immigrés de 18-79 ans

Lecture : 93,1 % des conjointes des hommes natifs d'Haïti vivent au sein du ménage ; 2,2 % vivent en Haïti

Tableau 3. Répartition des immigrés selon un indicateur de localisation de leurs enfants

%	Haïti		Surinam		Brésil	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous les enfants en Guyane (y compris dans le ménage)	50,8	59,3	66,2	72,1	63,0	72,9
Tous les enfants dans le pays d'origine	16,8	2,9	8,3	3,3	8,1	5,1
Des enfants en Guyane et dans le pays d'origine	13,3	14,2	20,2	12,9	20,3	17,5
Des enfants en Guyane et ailleurs (hors pays d'origine)	15,2	20,9	4,7	10,6	8,6	4,1
Autres cas	3,9	2,7	0,6	1,1		0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil et ayant au moins un enfant en vie et dont le lieu de vie est connu

Lecture : 50,8 % des hommes nés à Haïti ont tous leurs enfants qui vivent en Guyane (dans le ménage ou non)

## Les conditions d'installation des immigrés en Guyane permettent-elles de mieux comprendre les familles transnationales ?

Afin de mieux comprendre pourquoi certains immigrés de Guyane vivent une situation de famille transnationale alors que d'autres non, nous avons jugé utile de retracer les grandes étapes de l'installation des immigrés de Guyane en lien avec leur parcours familial. Les deux prochains tableaux décrivent, pour les immigrés arrivés après l'âge de 16 ans, leurs conditions familiales d'arrivée en Guyane (tableau 4) et s'il y a eu ou non un regroupement familial par la suite (tableau 5).

À la lecture de ces deux tableaux, se dessinent des stratégies migratoires différentes selon le sexe et le pays d'origine. Tout d'abord, sur les conditions de l'arrivée en Guyane, on note que les femmes migrent plus souvent que les hommes avec leurs enfants. De même, elles laissent rarement un conjoint dans leur pays d'origine, à l'inverse des hommes qui migrent plutôt seuls mais sont plus souvent rejoints ensuite par leur conjointe.

Les Haïtiens, plus que les autres, sont arrivés très majoritairement seuls (88 % des hommes et 85 % des femmes). Ils ont, plus souvent que les autres, été ensuite rejoints par un membre de leur famille. À l'inverse, les Surinamais migrent plus souvent en famille, notamment les femmes, 34 % sont arrivées seules contre 61 % des hommes. Pour les Brésiliens, 49 % des femmes sont venues seules contre 65 % des hommes. Un tiers d'entre eux sont rejoints par un ou des membres de la famille par la suite : il s'agit principalement pour les hommes de leurs frères et sœurs alors que pour les femmes, les principaux regroupements concernent les enfants. Les femmes sont plus souvent arrivées sans conjoint mais accompagnées d'un ou plusieurs enfants : c'est le cas de 19 % des femmes originaires du Surinam, 15 % des Brésiliennes et 8,5 % des Haïtiennes. Entre 36 % et 41 % des immigrés d'Haïti ont été rejoints après leur installation en Guyane, pour environ un tiers des immigrés du Brésil et un quart des originaires du Surinam.

**Tableau 4.** Êtes-vous arrivé(e) seul(e) ou accompagné(e) ?

%	Haïti		Surinam		Brésil	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Arrivé(e) seul (e)	87,9	85,2	61,0	34,4	64,7	49,4
Arrivé(e) en couple sans enfant	3,1	0,6	4,0	7,3	6,0	11,3
Arrivé(e) en couple avec enfants	1,8	0,7	5,5	9,1	6,6	5,3
Arrivé(e) seul(e) avec un ou plusieurs enfant(s)	2,9	8,5	1,9	18,8		14,8
Arrivé(e) accompagné(e) d'un ou plusieurs membre(s) de la famille	3,9	3,0	24,1	30,0	16,6	14,6
Arrivé(e) accompagné(e) d'un ou plusieurs amis	0,1	1,7	3,5		6,1	4,6
Autre	0,4	0,3		0,3		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil, arrivés après 16 ans en Guyane et ayant au moins un enfant en vie et dont le lieu de vie est connu (N = 796)

**Tableau 5.** Avez-vous été rejoint par un ou des membres de votre famille après votre arrivée ?

%	Haïti		Surinam		Brésil	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Oui	41,3	35,6	23,0	24,6	33,3	33,4
Dont						
% par le conjoint	42,6	4,7	39,1	2,4	8,6	3,0
% par des frères et sœurs	29,1	18,3	39,4	60,4	60,9	24,8
% par un ou les parents	3,4	6,0	27,1	3,3	15,4	4,1
% par un ou des enfants	41,0	69,9	17,2	25,7	31,4	65,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : 18-79 ans, immigrés natifs de Haïti, Surinam ou Brésil, arrivés après 16 ans en Guyane et ayant au moins un enfant en vie et dont le lieu de vie est connu (N = 796)

On constate donc que les conditions de l'installation en Guyane puis le fait que des membres de la famille viennent en plus ou moins grand nombre rejoindre les populations immigrées peuvent expliquer les variations de la fréquence des familles transnationales chez les populations migrantes, qui varient selon l'origine, l'âge et le sexe. Afin d'essayer de démêler le poids de ces différents déterminants, nous nous sommes intéressés aux facteurs susceptibles d'expliquer le fait d'être dans une situation de famille transnationale.

Le modèle statistique suivant (tableau 6) cherche à expliquer, pour les immigrés arrivés après l'âge de 16 ans en Guyane, de « connaître une situation de famille transnationale<sup>7</sup> » ; il permet d'isoler les

<sup>7</sup> C'est-à-dire avoir au moins un membre de sa famille (parents, conjoint ou enfants) hors de Guyane, que ce soit dans le pays d'origine ou ailleurs.

facteurs et de mesurer leur effet « toutes choses égales par ailleurs ». Une fois contrôlés les effets de structure (sexe, âge) et les conditions d'installation en Guyane (motifs de migrations, conditions d'arrivée et le fait d'être rejoint après son arrivée par un membre de la famille), les différences constatées lors des analyses descriptives entre groupes de différentes origines ou selon l'âge disparaissent. Le motif de la migration n'explique pas non plus le phénomène de famille transnationale. Le modèle confirme en revanche que les femmes ont une probabilité plus élevée que les hommes de connaître une situation de famille transnationale. Cette probabilité décroît lorsque la durée d'installation augmente : plus les immigrés sont installés de longue date en Guyane et moins ils ont de « risque » d'avoir des membres de la famille hors de Guyane. Ou encore, plus l'arrivée en Guyane est récente et plus le risque de vivre une situation de famille transnationale est fort. Enfin, le fait de ne pas être arrivé seul en Guyane et notamment le fait d'avoir été accompagné d'un conjoint ou d'enfant(s) diminue le risque de connaître une situation de famille transnationale. Le fait d'avoir été rejoint après son arrivée par un membre de la famille n'exerce en revanche pas d'effet significatif.

**Tableau 6.** Résultats de la régression logistique « connaître une situation de famille transnationale »

Variable	Modalité	OR	Effectifs non pondérés
Pays	Brésil	0,97	180
	Haïti	1,02	431
	Surinam ( <i>ref</i> )	–	160
Sexe	Femmes	1,47 **	508
	Hommes ( <i>ref</i> )	–	263
Âge	18-34 ans ( <i>ref</i> )	–	161
	35-54 ans	1,22	457
	55-79 ans	1,56	153
Durée d'installation en Guyane	0-10 ans ( <i>ref</i> )	–	288
	11-20 ans	0,49 ***	249
	Plus de 20 ans	0,39 ***	234
Motif de la migration	Cadre de vie, problème dans le pays d'origine, etc. ( <i>ref</i> )	–	240
	Emploi, études, formation	1,22	341
Conditions d'arrivée en Guyane	Famille	1,13	190
	Seul (e) ( <i>ref</i> )	–	545
	En couple et/ou avec enfants	0,39 ***	129
	Autre	0,74	97
Rejoint par un membre de la famille	Non ( <i>ref</i> )	–	515
	Oui	0,79	256

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : Étrangers ou naturalisés arrivés en Guyane à 16 ans ou plus

Seuils de significativité : \* p < 10 % ; \*\* p < 5 % ; \*\*\* p < 0.1 %

## Quels liens entretenus par les immigrés de Guyane avec leur pays d'origine ?

Après avoir quantifié les familles à distance, analysé leur composition, leur taille, les lieux de vie des membres de la famille et les déterminants de la famille transnationale, nous cherchons à présent à mieux comprendre quels liens les immigrés de Guyane entretiennent avec leur pays d'origine. L'enquête MFV fournit en particulier des informations sur la fréquence et la nature des contacts avec les membres de la famille, sur les investissements financiers dans des projets collectifs dans le pays d'origine et sur les transferts d'argent.

La plupart des immigrés de Guyane maintiennent des contacts (par lettre, téléphone et internet) avec la famille et les amis vivant dans le pays d'origine (tableau 7). Très peu n'ont aucun contact, à l'exception des femmes du Surinam qui sont près d'une sur cinq à déclarer n'avoir jamais de contact. Résultat que l'on peut mettre en relation avec le fait que ces dernières, malgré un réseau familial très étendu, ont relativement peu de membres de la famille au Surinam. À l'inverse, plus de la moitié des immigrés haïtiens et brésiliens sont « souvent » en contact avec ceux restés au pays.

Si l'on mesure la force des liens entretenus par le suivi des informations et de la vie locale à travers la lecture de journaux, la télévision ou encore les sites internet, là encore les originaires du Surinam se distinguent par un lien plus distendu avec leur pays natal : seuls 17 % des femmes et 26,5 % des

**Tableau 7.** Liens entretenus avec le pays de naissance

	%	Haïti		Surinam		Brésil	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Avez-vous des contacts (lettre, téléphone, internet) avec des membres de votre famille ou des amis qui vivent sur votre lieu de naissance ? (*)	Souvent	57,0	50,0	37,6	29,3	49,4	60,6
	Parfois	34,7	42,1	58,6	52,3	38,6	31,2
	Jamais	8,3	7,9	3,8	18,4	12,0	8,3
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Lisez-vous un journal, écoutez/regardez-vous la radio/télévision/sites Internet de votre pays de naissance ? (**)	Oui	62,8	62,9	26,5	17,1	81,5	83,4
	Non	37,2	37,1	73,5	82,9	18,5	16,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Donnez-vous de l'argent pour construire des projets collectifs dans votre pays ou celui de vos parents ? (**)	Oui	16,8	6,1	4,6	3,5	18,6	5,6
	Non	83,2	93,9	95,4	96,5	81,4	94,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Envoyez-vous une aide financière à un ou des membres de votre famille vivant dans votre pays d'origine ? (**)	Oui régulièrement	12,9	13,0	4,7	2,5	22,4	8,5
	Oui occasionnellement	61,1	51,1	32,1	32,5	51,1	37,8
	Non jamais	26,0	35,9	63,2	64,9	26,5	53,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : (\*) étrangers arrivés en Guyane à 18 ans ou plus ; (\*\*) : étrangers ou naturalisés arrivés en Guyane à 16 ans ou plus

hommes ont répondu positivement à cette question, contre plus de 80 % des Brésiliens et plus de 60 % des Haïtiens. Cela peut s'expliquer en partie par une moindre disponibilité de médias surinamais en Guyane par opposition à la télévision brésilienne ou aux journaux haïtiens, plus faciles d'accès ; mais aussi peut être par les effets de la guerre de 1986 et des persécutions qui expliqueraient que les Surinamais aient gardé moins de liens avec leur pays d'origine. C'est aussi ceux qui sont le moins en situation de famille transnationale (70 % d'entre eux ont tous leurs enfants en Guyane, par exemple). Enfin, les Surinamais sont aussi ceux qui déclarent le plus vouloir s'installer définitivement ou au moins durablement en Guyane à la différence des Haïtiens ou des Brésiliens qui se projettent en plus grand nombre sur un autre espace, dans leur pays d'origine ou en métropole.

Le financement de projets dans le pays d'origine est relativement peu fréquent, mais quand cela arrive, c'est plutôt une affaire d'hommes (trois fois plus chez les hommes que chez les femmes d'Haïti et du Brésil). Les originaires du Surinam envoient rarement de l'argent pour des projets collectifs.

Enfin, la question de l'aide financière fournie à un membre de la famille vivant dans le pays d'origine suit les mêmes tendances avec d'un côté les Haïtiens et les Brésiliens et de l'autre les Surinamais qui semblent avoir gardé bien moins de liens avec leur pays d'origine. Chez les Haïtiens et les Brésiliens : les hommes plus que les femmes envoient de l'argent : les hommes brésiliens plus souvent que les Haïtiens (22 % contre 13 % envoient une aide régulière) alors que les femmes brésiliennes sont plus nombreuses que les Haïtiennes à ne jamais envoyer d'argent (54 % contre 36 %).

Ces premiers résultats sont à mettre en perspective avec le projet de vie (motif de la migration, intention d'installation durable ou de retour dans le pays d'origine) et avec la durée d'installation en Guyane. On sait notamment que les aides financières<sup>8</sup> sont faibles en début d'installation (difficultés résidentielles et socioéconomiques à l'arrivée), qu'elles augmentent ensuite puis finissent par diminuer avec une installation plus longue.

Afin de synthétiser les déterminants des transferts financiers, le modèle statistique suivant (tableau 8) cherche à expliquer le fait d'« envoyer de l'argent à ses proches restés au pays (régulièrement ou occasionnellement) » ; il permet d'isoler les facteurs et de mesurer leur effet « toutes choses égales par ailleurs ».

Les résultats du modèle confirment largement les statistiques descriptives sur les différences selon l'origine des immigrés : les Haïtiens (OR = 3,5) puis les Brésiliens (OR = 2,3) sont beaucoup plus nombreux à envoyer une aide financière dans leur pays d'origine que les originaires du Surinam. Les résultats selon le sexe sont également confortés, les hommes envoient plus souvent de l'argent que les femmes à des membres de leur famille dans leur pays d'origine. On retrouve également les effets de la durée d'installation qui ont largement été documentés : peu de transferts financiers au début de l'installation (ici moins de 10 ans), puis une nette augmentation au bout de quelques années (entre 11 et 20 ans), et une diminution quand l'installation devient durable (plus de 20 ans).

<sup>8</sup> Note concernant le module « aides financières » du questionnaire : On pose la question du lieu de vie seulement dans certains cas (filtre : Si la personne n'est ni un enfant, ni le conjoint, ni un des parents ni un parent du conjoint). Or la majorité des aides financières, on le sait, sont destinées aux enfants. Et comme on ne sait pas quel enfant reçoit l'aide (on sait seulement que c'est « un enfant »), on ne peut pas mettre en relation l'aide et le lieu de vie de la personne aidée.

**Tableau 8.** Résultats de la régression logistique « envoyer (régulièrement ou occasionnellement) de l'argent à un ou des membres de la famille vivant dans le pays d'origine »

Variable	Modalité	OR	Effectifs non pondérés
Pays d'origine	Brésil	2,29 ***	179
	Haïti	3,52 ***	414
	Surinam ( <i>ref</i> )	–	166
Sexe	Femmes	0,57 ***	508
	Hommes ( <i>ref</i> )	–	251
Durée d'installation en Guyane	0-10 ans ( <i>ref</i> )	–	299
	11-20 ans	1,48 **	251
	Plus de 20 ans	1,1	209
Membres de la famille dans le pays d'origine	Non ( <i>ref</i> )	–	178
	Oui	1,61 **	581
Motif de la migration	Cadre de vie, problème dans le pays d'origine, etc. ( <i>ref</i> )	–	247
	Emploi, études, formation	1,24	329
	Famille	1,22	183
Projet d'installation	durable	0,82	177
	définitive	1,14	495
	provisoire/Ne sait pas ( <i>ref</i> )	–	87

Source : Ined-Insee, Enquête Migrations, Famille et vieillissement (MFV)

Champ : Étrangers ou naturalisés arrivés en Guyane à 16 ans ou plus

Seuils de significativité : \*  $p < 10\%$  ; \*\*  $p < 5\%$  ; \*\*\*  $p < 0,1\%$

Lorsque que l'on inclut la présence ou l'absence de membres de la famille dans le pays d'origine comme facteur dans le modèle, cela permet d'estimer l'effet brut de ce facteur lorsqu'on mesure l'effet des autres. Il se confirme assez logiquement que la présence de famille favorise l'envoi d'argent (OR = 1,6). Enfin, on ne note pas d'effet significatif du motif de la migration ou du projet d'installation sur ces transferts financiers.

## Éléments de discussions

La taille du réseau familial (parent, enfant, conjoint) des immigrés de Guyane est variable selon le groupe d'âge et l'origine des individus. Les originaires du Surinam ont notamment un réseau familial plus étendu. Les différences selon le sexe sont beaucoup moins évidentes. De même, la composition du réseau varie fortement selon le groupe d'âge : plus on avance en âge et plus le poids occupé par les enfants est important. C'est d'ailleurs la taille de la descendance qui explique les principales différences de la taille du réseau familial selon le pays de naissance des immigrés de Guyane. Les travaux ont montré que les originaires du Surinam qui résident en Guyane ont une fécondité plus élevée que les immigrés du Brésil ou d'Haïti.

Quand on s'intéresse aux lieux de vie des membres de la famille proche (parent, enfant, conjoint), on s'aperçoit qu'une majorité des immigrés de Guyane a au moins un membre de la famille qui vit hors de Guyane. Cette part varie selon l'origine, l'âge et le sexe des migrants, mais elle reste toujours élevée : plus de la moitié des hommes du Surinam sont concernés pour près des trois quarts des Haïtiens et environ les deux tiers des immigrés brésiliens. Ces membres de la famille résidant hors de Guyane vivent très majoritairement dans leur pays d'origine. Quand les immigrés ont un ou des parent(s) en vie, il est très fréquent que ceux-ci soient dans le pays d'origine (plus de la moitié).

Pour les enfants, la situation est beaucoup plus fluctuante selon le sexe et le pays de naissance des immigrés. Les hommes ont beaucoup plus souvent que les femmes au moins un enfant dans leur pays d'origine : c'est le cas d'un quart des Haïtiens (12 % des femmes) et d'un peu plus d'un Brésilien sur cinq (15 % des femmes). Ici, on peut remarquer que les originaires du Surinam qui ont pourtant le réseau familial le plus étendu des groupes de migrants connaissent moins une situation de famille transnationale ou de famille à distance, hors de Guyane. La taille du réseau familial n'a ici pas d'effet. Enfin, il est très rare, voire exceptionnel, que les immigrés de Guyane aient un conjoint qui réside dans leurs pays d'origine.

Les conditions de l'arrivée en Guyane, seul ou accompagné de membres de la famille et/ou le fait d'avoir été rejoint après l'installation varient sensiblement selon l'origine, l'âge mais aussi le sexe des immigrés, reflétant des stratégies et des parcours migratoires différenciés des populations immigrées de Guyane.

Les résultats des modèles statistiques indiquent que le fait d'avoir migré avec des membres de la famille réduit la probabilité de connaître une situation de famille transnationale alors que le fait d'avoir été rejoint par un ou plusieurs membres de la famille après l'arrivée n'a pas d'effet significatif. Ces résultats confirment par ailleurs que les femmes ont un risque plus élevé que les hommes de connaître une situation de famille transnationale. La durée d'installation exerce un effet négatif sur le fait de connaître une situation de famille transnationale, plus celle-ci est longue est moins le risque est élevé. Par contre, on ne note pas de différences significatives selon l'origine des immigrés, l'âge ou encore le motif de migration.

Après cela, nous nous sommes intéressés aux liens entretenus avec le pays d'origine à partir de la nature et de la fréquence des contacts avec les membres de la famille mais aussi par rapport au suivi de l'information locale via les médias ou internet. Ces liens sont globalement forts pour les immigrés de Guyane, seuls les migrants du Surinam se distinguent par des liens beaucoup plus ténus avec leur pays d'origine.

Enfin, si nous avons finalement pu remarquer que le risque de vivre une situation de famille transnationale ne varie pas selon l'origine des individus mais que ce sont bien d'autres facteurs qui expliquent cette situation (sexe, condition et durée d'installation), il est intéressant de noter que le fait d'envoyer de l'argent au pays varie très sensiblement selon l'origine des immigrés. Les immigrés en provenance d'Haïti mais aussi du Brésil ont des « risques » d'envoyer des transferts beaucoup plus forts que ceux du Surinam. Logiquement, le fait d'avoir un membre de la famille au pays d'origine influence positivement les transferts financiers. La probabilité d'envoyer de l'argent au pays d'origine est nettement plus élevée chez les hommes que les femmes. Les motifs de migration et les projets d'installation futurs des populations immigrées de Guyane n'exercent quant à eux pas d'effets significatifs sur les transferts financiers.

Ces premiers résultats sur les familles et les pratiques transnationales devront être consolidés par des analyses quantitatives complémentaires à mener sur des sous-populations de migrants pour mieux tenir compte des effets des parcours migratoires différenciés selon l'origine et le sexe. Ces approches quantitatives pourront être utilement complétées par l'analyse des entretiens issus de la post-enquête qualitative, complémentaire à MFV, menée en 2013 auprès de 60 immigrants, hommes et femmes, originaires du Brésil, du Surinam et d'Haïti résidant en Guyane. Cette enquête offre l'opportunité d'une analyse croisée des parcours migratoires et familiaux des migrants de Guyane et devrait permettre d'approfondir la compréhension des parcours et des conditions de vie des membres de la famille restés (ou repartis) au pays d'origine.

## Références bibliographiques

- Hurpeau B. 2012. *Panorama de la population immigrée en Guyane*, Insee Antilles-Guyane, sept. 2012.
- Le Gall J. 2005. *Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives*, *Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- Marie C-V. 2011. *L'enquête Migration, famille et vieillissement. Première grande enquête menée dans les Dom pour mieux cerner les défis de demain*, *Politiques sociales et familiales* n° 106, p. 98-103.
- Piantoni F. 2009. *L'enjeu migratoire en Guyane française*, Ibis Rouge Éditions, 439 p.
- Razy E., Baby-Collin V. 2011. *La famille transnationale dans tous ses états*, *Autrepart* (57-58), 2011, p. 7-22.
- Serges D. 2011. *Insertions économiques des migrantes brésiliennes en Guyane française*. (Dir.) Maria-Eugenia Cosio-Zavala, Thèse de sociologie, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle, 401 p.
- Serges D. 2009. *De la rencontre culturelle à l'interculturalité : modalités de reconnaissances de la « brésilianité » en Guyane française*, *Hommes et Migrations. France-Brésil : approches migratoires et interculturelles*, N° 1281, Sept-Oct. 2009, pp. 102-111.
- Temporal F., Breton D., Marie C-V. 2016. *L'immigration étrangère en Guyane : quels impacts sur les dynamiques démographiques et familiales ?*, communication présentée à *Mobilités spatiales et populations, XVII<sup>e</sup> colloque national de démographie*, 17-20 mai 2016 Lille (France).
- Temporal F., Valat E. 2014. *L'entrée dans la vie adulte des populations immigrées de Guyane française : des différences liées à l'origine ?* Communication au *XVIII<sup>e</sup> Colloque international de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF)*, 26-29 mai 2014, Bari (Italie).
- Temporal F., Serges D. 2014. *Unions mixtes, genre et migration. Le cas des Brésiliennes résidant en Guyane*, *Informations sociales*, 6/2014 (n° 186), p. 49-57.